

Le loup, le retour naturel d'un grand carnivore ordinaire



Canis Lupus Italicus est revenu en territoire Français naturellement via l'Italie. Et ce, après 400 000 ans de présence et 60 années d'absence dues à son éradication. La première observation qui a officialisé son retour fut réalisée dans le massif du Mercantour (Vallon de Molière) en 1992¹.

1. Le rôle écologique du loup

Le loup n'est pas présent par hasard. En se réappropriant des espaces naturels, il exerce son rôle salvateur et régulateur sur les milieux.

Rôle écosystémique

Ex. : Réintroduit en 1996 après son éradication dans les années 20 dans le parc du Yellowstone aux Etats-Unis, la présence du loup a refaçonné le paysage. Sa présence oblige les herbivores à se déplacer et cela favorise la végétation ; les prairies ont reverdi, les saules et les trembles sont revenus. La proportion d'arbustes broutés est passée de 100% à 20%. Les castors et certaines espèces de poissons ont profité de ce couvert pour habiter de nouveau le parc, et les oiseaux y retrouvent des endroits favorables à la nidification.

<http://oregonstate.edu/ua/ncs/archives/2011/dec/yellowstone-transformed-15-years-after-return-wolves>

Plus près de nous, les observations comparatives entre les zones « habitées » par le loup et les zones chassées où le loup est malvenu sont frappantes. Dans le massif des Abruzzes par exemple, les observations montrent que l'ensemble de la faune dans ces zones présente un état sanitaire très satisfaisant, avec des signes de bonne santé psychique et physiologique identifiables, contrairement aux zones chassées, sans loup, où les animaux stressés et dérangés présentent des signes de faiblesse physiologique et des comportements anormaux de fuite liés au stress... En exerçant pleinement son rôle de prédateur naturel, le loup permet une excellente dynamique de ses proies. Une étude² en IDAHO (USA) a démontré que l'évolution de l'écosystème est positive dès lors que la population de loups, se rapproche de son seuil biologique maximum dans un espace donné. D'autres études récentes tendent à démontrer la capacité des loups à reconstituer certains écosystèmes.

2. L'alimentation du loup

L'alimentation du loup est directement liée aux ressources de ses biotopes.

L'analyse des crottes collectées dans les massifs des Monges, du Queyras, du Vercors, de Belledonne et de Maurienne ainsi que les suivis des meutes de Vésubie-Tinée et Vésubie-Roya, montrent que le loup se nourrit majoritairement de grands ongulés herbivores³. La part de prédation sur les animaux d'élevages varie suivant la quantité des ressources sauvages⁴. Les attaques de troupeaux vont être significativement plus importantes lorsque la faune sauvage se raréfie (Source FERUS). Une étude⁵ de 3000 restes de repas en Allemagne montre que le repas du loup est composé principalement de chevreuils (55,3%), de cerfs (20,8%), de sangliers (17,7%), de lièvres (3%). La chasse, de plus en plus orientée sur les grands ongulés, perturbe considérablement les possibilités de ressources alimentaires naturelles du loup. La réduction trop importante de ces ressources, constituées essentiellement d'ongulés sauvages, provoque inmanquablement, dans certaines régions, un recours aux cheptels domestiques, souvent laissé sans protection. On assiste alors pour ce régulateur, à de « l'over killing » sur des proies faciles qui restent groupées. La prédation sur la faune sauvage est toute autre, seul un individu est prélevé en l'absence du reste de la harde, dont la fuite ne peut être contenue. Le loup et la meute ne se focalise que sur cette proie. Cette chasse naturelle du loup a l'avantage, contrairement à la chasse artificielle de l'homme, d'assurer à la faune sauvage un « retour » à un comportement espèce-proie profitable à son équilibre psychique.

3. La cohabitation et le pastoralisme

Ce sujet fait l'objet d'une sorte de bras de fer, bien franco-français, avec des confrontations où se mêlent positions intransigeantes, pressions de type lobbyiste, intérêts corporatistes, suivisme politique, etc., les naturalistes et le loup étant placés comme boucs émissaires d'une filière en perdition. Nous remarquons que depuis 1993, le nombre d'ovins n'a cessé de décroître⁶ (depuis 1998 en PACA) de même que le nombre d'éleveurs. Parallèlement on constate une forte progression des troupeaux dits volumineux de plus de 350 brebis (souvent de 3000 à 3500 têtes). Alors que l'Italie et l'Espagne, qui comptent environ 600 loups, et pour l'autre 2000, avec respectivement 7 et 14 millions de moutons, sont des pays « autosuffisants » en matière de consommation d'ovins (à hauteur de près de 70 % pour l'Italie et 116 % pour l'Espagne⁷) la France, elle, avec 7 millions d'ovins⁸ et quelque 200 à 250 loups, importe 85 % de sa viande ovine.

Si la prise en compte de la présence du loup a permis d'améliorer les conditions d'exercice du pastoralisme en apportant des financements et compensations des contraintes liées à la présence des prédateurs, la tendance est encore à l'abandon du gardiennage et à l'accroissement des troupeaux, dans un système de « ranching ». Il y a des antagonismes qui ne trouveront jamais leur équilibre et cela n'a rien à voir avec la présence du loup.

4. Le loup et la chasse

Son bol alimentaire est amoindri par les plans de chasse, et s'ajoute le dérangement et la perturbation apportés par les battues. Le loup doit avant tout trouver son alimentation dans son milieu de vie pour ne pas se tourner vers les troupeaux. Il y a donc **incompatibilité entre la pratique de la chasse et la préservation de la présence du loup**. La première des mesures à prendre est donc de limiter voire de supprimer la chasse sur les zones de présence permanente (ZPP) du loup, afin de lui laisser la possibilité de jouer pleinement son rôle.

5. Les conditions d'une cohabitation harmonieuse

Nous ne sommes pas opposés au maintien des activités pastorales, mais elles doivent pouvoir s'adapter à la présence du loup. La difficulté est de parvenir à « conditionner » l'animal à respecter, dans toute la mesure du possible, les activités humaines.

Nous connaissons les critères permettant une bonne gestion et le maintien de la sécurité du troupeau par le berger, il reste donc à trouver les moyens de limiter au maximum l'attraction du loup vers les cheptels domestiques.

Les techniques basées sur l'effarouchement trouvent assez rapidement leurs limites et sont régulièrement détournées par l'animal. La destruction n'est pas la solution pour cette espèce « *clef de voute* » des écosystèmes.

Il s'agirait, en recensant études, compétences et procédés techniques, de trouver des voies efficaces et reproductibles permettant de faire apprendre au loup, dès la première tentative, à éviter les troupeaux.

Ce point précis pourrait faire l'objet d'un Colloque, à finalité pratique, rassemblant scientifiques, naturalistes, experts et « praticiens » du loup, afin de trouver des méthodes de « conditionnement » durables, et transmissibles entre membres de l'espèce. Et de pouvoir les mettre en place.

Conclusion : **Elément de la biodiversité, comme n'importe quelle espèce, le loup n'est pas un Mythe ni un animal nuisible, n'en faisons pas un animal « sacré », mais simplement un exemple du combat mené pour la protection de la nature et de ses espèces constituantes.** Il est essentiel d'accepter que la question du loup (des grands prédateurs en général – Loup – Lynx – Ours) fasse appel à l'intelligence et invite à croiser plusieurs champs de connaissances. Pour parvenir à dénouer la complexité du problème, il ne faut ni exagérer ni réfuter les difficultés encourues, et savoir analyser les rouages d'une instrumentalisation politique.

1 Geneviève Carbone éthologue spécialiste du loup, à l'origine de la première observation du loup en 92

2 Gestion Intergouvernementale du Loup gris en IDAHO – Nicolas Barbier Docteur en géographie.

3 Les grandes proies sont récompensantes pour le Loup. Sangliers, mustélidés, marmottes, mésooprédateurs (renards, blaireaux) sont anecdotiques... mais aussi végétaux, baies...

4 La réduction des attaques sur les cheptels domestiques est **inversement** proportionnelle à l'agrandissement des individus de la meute !

5 <http://2doc.net/13v4c>

6 Etude Boust et Bastille 1999 et Tchakérian 2007

7 Institut de l'élevage 2012

8 Répartition : PACA - RHONES ALPES - Midi Pyrénées - Auvergne - Limousin - Bourgogne - Poitou Charente / INSEE 2012